

Département de la Haute Corse

Séance du 16 septembre 2005

L'an deux mille cinq et le seize septembre à 18 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange FRATICELLI.

Nombre de Membres :	19
Afférents au Conseil Municipal :	19
En exercice :	19
Qui ont pris part à la délibération : 11	
Ange FRATICELLI , J.Pierre BERTHET , Patrick CHEYNET(absent), Véronique CRISTIANI épouse LEYMARIE, J.Claude FRANCESCHI , Pierre GARCIA , J.Paul GIUDICELLI (absent) , Antoine Dominique GRAZIANI, J.Antoine LUCIANI, J.Luc MANFREDI (absent) , Jacques MERMET , Marie Thérèse OLIVESI (absente) , Simon PAOLI , Joseph SELLARI (absent) , Laurence SISTI (absent) , Sylvie SPINELLI (absente) , Jean François STEFANI , Dominique VENTURINI, Jacques RAMAZOTTI(absent).	
Date de la Convocation :	12/09/2005
Date d'affichage :	14/10/2005

OBJET : Acquisition du village de vacances de Casabianda.

Le maire rappelle la volonté de la commune d'acquérir le village de vacances de Casabianda, l'importance des retombées économiques (emplois, commerce, etc...) nécessite une relance de l'activité. De nombreuses entrevues ont permis d'avoir un avis favorable de l'état. Une acquisition est préconisée dans les plus brefs délais.

Où son exposé, le conseil municipal délibère et mandate le maire pour toutes les démarches nécessaires à une acquisition rapide du village de vacances.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
A.FRATICELLI,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en S/Préfecture, le 18/10/2005

